



# Matinée d'actualité

Mode d'emploi et pratiques



## CERTIFICATIONS, BLOCS DE COMPETENCES, REPERTOIRES NATIONAUX

Nouveau mode d'emploi pour une offre gagnante

Jeudi 18 avril 2019

MGEN - 3, square Max-Hymans, 75015 Paris, 9 h à 13 h

La loi "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel" réforme l'élaboration et la régulation des certifications professionnelles, notamment des diplômes et titres professionnels en lien avec les besoins du marché de l'emploi. France compétences établit et actualise les deux répertoires, national et spécifique et se voit dotée d'une compétence régulatrice au stade de l'enregistrement mais aussi durant celui-ci.

Les procédures d'enregistrement sont rationalisées et de nombreuses précisions sont apportées sur les certifications : référentiels, obligation de constituer des blocs de compétences pour le RNCP, honorabilité des certificateurs...

Quelles conséquences ce nouveau système aura sur les bénéficiaires et les organismes certificateurs et de formation ?

En parallèle, la loi flèche, à quelques exceptions près, la mobilisation des fonds mutualisés vers des actions de formation certifiantes. Soit ces formations conduisent à des certifications enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou à leurs blocs de compétences. Soit elles conduisent à des certifications enregistrées au Répertoire spécifique. Pour se positionner sur ce marché, les organismes de formation doivent donc repenser leur offre de service.

Centre Inffo, en lien avec la Direction de la certification professionnelle de France compétences, propose de faire le point sur ces questions.

[Faites nous part de vos attentes pour cet événement.](#)

# Programme

## Objectifs

- S'approprier les composantes du nouveau système de certification
- Connaître les ingénieries pour construire une offre certifiante
- Appréhender les modalités de structuration en blocs de compétences
- Comprendre les mécanismes d'enregistrement aux répertoires nationaux

## Publics

- Prestataires de développement des compétences publics et privés
- Services de formation continue des universités
- Branches professionnelles
- Opco
- Cabinets-conseils.

## Animation

Emile Crèche, consultante en ingénierie et politiques de formation, Centre Inffo.

## Intervenants

- Mikael Charbit, directeur de la Certification professionnelle, France compétences
- Aurélie Delcelier Giraudet, responsable développement, OC Propreté
- Valérie Hellouin, consultante en ingénierie et politiques de formation, Centre Inffo

## Programme

8h30 Accueil des participants

### 9h00 Transformations structurelles du champ de la certification

Nouvelles missions de régulation de France compétences en lien avec sa commission de la certification professionnelle : avis, demandes d'équivalences entre les certifications/retrait, conditions d'honorabilité...

Renforcement du rôle des partenaires sociaux dans la création de certifications.

### Transformations opérationnelles du champ de la certification

Dossiers de demande d'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et au Répertoire spécifique : focus sur les nouveautés en termes de contenus et de support.

Critères et délais d'enregistrement au Répertoire national et au Répertoire spécifique.

Les blocs de compétences obligatoires pour les certifications du RNCP : évaluation, traçabilité, reconnaissance et valeur.

Nouveau cadre français des certifications professionnelles : niveau de qualification de 1 à 8.

### Conséquences pour les organismes certificateurs : ingénierie pour rendre son offre certifiante et créer des passerelles

Quelle ingénierie pour le Répertoire national ou le Répertoire spécifique ?

Comment structurer une certification en blocs de compétences ?

Quels impacts sur l'offre de formation ?

Points de vigilance pour les organismes certificateurs.

### Témoignage de l'organisme certificateur de la Branche Propreté : des passerelles entre des CQP de la branche et des Titres professionnels du Ministère de l'Emploi

13h00 Fin de la Matinée d'actualité

## Contact commercial

Courriel : [contact.formation@centre-info.fr](mailto:contact.formation@centre-info.fr)

Tél. : 01 55 93 9183

